

E20.X2./11/06/71
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL *st*

SGCE

Travail-Démocratie-Paix

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINIS-
TRATIVES ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENE-
RALE DU PERSONNEL ET MATERIEL

DECRET N° 71/195 du 28/6/71

portant nomination de Monsieur GANGA
Dieudonné en qualité de 1er Secrétaire à
l'Ambassade du Congo à Moscou.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

VU la Constitution en date du 30 Décembre 1969 de la République Popu-
laire du Congo ;
VU la Loi n° 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonc-
tionnaires de la République Populaire du Congo ;
VU le décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres
du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du Congo
VU le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère
des Affaires Etrangères ;
VU le décret n° 67/116/ETR/D.AGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime de
rémunération des cadres diplomatiques et consulaires de la République Popu-
laire du Congo ;
VU le décret n° 70/83 du 31 Mars 1970 portant nomination de Monsieur
GANGA Dieudonné en qualité d'Attaché d'Ambassade à Bonn ;
VU le décret n° 70/166 du 22 Mai 1970 portant nomination de Monsieur
MOYASCKO Anatole en qualité de Premier Secrétaire à Moscou ;
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères ;
Le Conseil d'Etat entendu ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er.- Monsieur NGANGA Dieudonné Secrétaire d'Administration Prin-
cipal de 1er échelon, précédemment attaché d'Ambassade à Bonn, est nommé
Premier Secrétaire à l'Ambassade du Congo à Moscou en remplacement de Mr.
MOYASCKO Anatole appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- Les Ministres des Affaires Etrangères, de la Santé et du Tra-
vail, le Ministre des Finances et du Budget, sont chargés chacun en ce qui
le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter
de la date de prise de service de l'intéressé à Moscou, sera enregistré
et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo./-

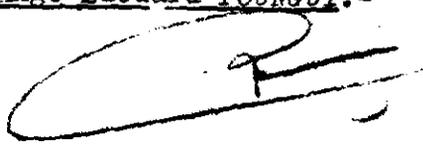
BRAZZAVILLE, LE 28 JUIN 1971

Par le Président de la République
 Chef de l'Etat
 Président du Conseil d'Etat
Pr. Le Ministre des Affaires Etrangères
 en Mission
Le Ministre des Finances et du Budget

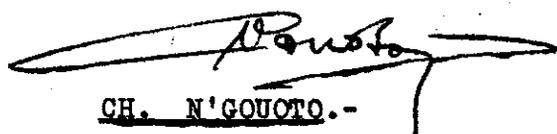
LE COMMANDANT MARIEN N'GOUABI.-

.../...

Ange-Edouard POUNGDI.-

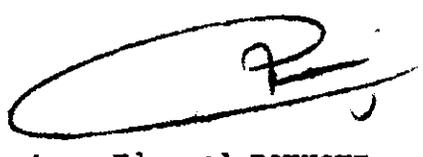


Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail



CH. N'GOUOTO.-

Le Ministre des Finances
et du Budget



Ange Edouard FOUNGUI.-